

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 98 arrêté n° 98, du 27 janvier 1938 pris en Conseil d'administration

n° 98

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 janvier 1938

Numéro JO
n° 506 du 31/01/1938

Date du numéro
31 janvier 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le 4e rôle supplémentaire de l'impôt des licences (exercice 1937), comprenant quatre articles et s'élevant à la somme de huit cent soixante-quinze francs.